

BIO2006P - STAGE EN ENTREPRISE, MILIEUX PROFESSIONNELS

| ECTS | Cours (h) | T.D. (h) | T.P. (h) (dont TP terrain en h) | Stage (semaines) |
|------|-----------|----------|---------------------------------|------------------|
| 9 | 0 | 20 | 0 | 0 |

| | |
|--|--------------------------------------|
| Composante de gestion de l'UE : | Faculté des Sciences et Technologies |
| Responsable de l'UE : | CELLOT Bernard |
| Statut du responsable : | MCU-HDR |

PROGRAMME DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Cette UE appartient au groupe des UE qui immergent et ancrent l'étudiant dans la réalité professionnelle. Durée du stage : 14 semaines (fin mai - fin août) ou 33 (alternance sur l'année). L'étudiant doit trouver lui-même son stage. Il reçoit à la rentrée une liste indicative d'entreprises susceptibles de l'accueillir. Il doit contacter les entreprises afin d'obtenir un engagement pour le stage avant le semestre de printemps. Le stage s'effectue dans une entreprise privée, publique ou parapublique avec laquelle est signée une convention. Le suivi du stage au quotidien est assuré par le tuteur entreprise, maître de stage. Un enseignant de l'équipe pédagogique de la licence (tuteur universitaire) est chargé de veiller au bon déroulement du stage et de maintenir le lien avec l'entreprise.

Un mémoire est demandé à la fin du stage, il est soutenu dans un cadre formatif début septembre. Les soutenances orales se font devant les promotions (sortante et entrante) et le jury (tuteurs universitaires et professionnels qui ont encadré les stages).

20hTD = 6hTD recherche de stage et d'emploi (une personne du SOIE) + 14h soutenances (Jury)

Comment s'effectue la recherche des stages ? Les étudiants doivent trouver eux-mêmes leur stage. Ils reçoivent à la rentrée une liste indicative d'entreprises susceptibles de les accueillir. Ils doivent contacter les entreprises afin d'obtenir leur engagement pour le stage avant le semestre de printemps. Le stage s'effectue dans une entreprise privée, publique ou parapublique avec laquelle est signée une convention.

Qui assure le suivi des stages ? Selon quelles modalités ? Le suivi du stage au quotidien est assuré par l'encadrant de l'entreprise. Un enseignant de l'équipe pédagogique de la licence (tuteur universitaire) est chargé de veiller au bon déroulement du stage et de maintenir le lien avec l'entreprise. Au moins une rencontre sur place est programmée pendant le stage, regroupant le tuteur d'entreprise, l'étudiant et l'enseignant référent.

Tutorat universitaire : combien d'enseignants sont impliqués ? Tous les enseignants-chercheurs de la licence professionnelle sont des tuteurs universitaires potentiels. Le tuteur, choisi en fonction du thème du stage et de ses relations avec l'entreprise considérée, a la charge d'assurer le suivi du stage et le lien avec l'entreprise. En cas de difficultés, le responsable de la licence pourra intervenir en complément.

Tutorat professionnel : comment sont désignés les tuteurs ? Les tuteurs professionnels sont désignés en fonction de leur relation proche avec le stagiaire, de leur grade et fonction dans l'entreprise. Les ingénieurs, responsables de l'équipe d'accueil des stagiaires sont privilégiés. Si l'entreprise ne dispose pas de personnel ayant un niveau suffisant et une expérience professionnelle assez longue, le chef d'entreprise devient le tuteur du stagiaire.

Comment est évalué le stage ? Le comportement de l'étudiant est noté par son encadrant professionnel et par son tuteur universitaire pour juger de sa capacité d'insertion. Un mémoire est demandé à l'étudiant à la fin de son stage et il est complété par une soutenance orale devant un jury. Le responsable professionnel du stage est invité pour la présentation orale et participe aux discussions et à la notation concernant uniquement le stagiaire qu'il a encadré. Il fournit une fiche d'évaluation qui avec la notation et la convention constitue le 'dossier stage' à archiver.

MUTUALISATION :

Aucune